

07 nov 2008 -17:38

Appartient à [Conseil des ministres du 7 novembre 2008](#)

## Finexpo

Stabilisation du taux d'intérêt d'un crédit à l'exportation destiné à l'assainissement du bidonville Old Fadama au Ghana

Stabilisation du taux d'intérêt d'un crédit à l'exportation destiné à l'assainissement du bidonville Old Fadama au Ghana

Le Conseil des ministres a autorisé M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, à stabiliser le taux d'intérêt de l'euro au taux CIRR (\*) en vigueur au moment de la signature de la convention de financement sur un crédit à l'exportation de 71.190.836 euros, d'une durée de remboursement de 8 ans et demi, destiné à financer l'assainissement du bidonville Old Fadama au Ghana par la société DEME n.v.

La phase 5 du projet d'assainissement de la lagune Korle et d'amélioration du réseau d'égoûts d'Accra au Ghana, qui a démarré en 2000, sera financée par un crédit à l'exportation de 71.190.836 euros. La banque intervenante a demandé à Finexpo la stabilisation du taux d'intérêt de ce crédit à l'exportation. L'accord du Conseil des ministres est requis lorsque le montant du crédit est supérieur à 25 millions d'euros.

Finexpo est un Comité d'avis, créé en 1997, qui a pour objectif d'assurer le soutien financier des exportations de biens d'équipement et de services belges en réduisant ou en stabilisant les taux d'intérêt des crédits octroyés pour financer des exportations belges.

(\*) Taux CIRR = taux d'intérêt commercial de référence.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe